

## Marge salariale : Kris Peeters répond à la FGTB

**M**ercredi, la FGTB alertait sur un possible blocage des salaires pour 2019 et 2020.

Le syndicat socialiste s'inquiétait des premiers chiffres du Conseil central de l'économie (CCE) – qui calcule tous les deux ans la hausse salariale possible – faisant état d'une absence de marge salariale. Le président de la FGTB, Robert Vertenueil, parlait même d'une marge négative de -0,2 %.

Une information qui n'a laissé personne de marbre et surtout pas le ministre de l'Emploi et de l'Économie, Kris Peeters (CD&V), interrogé sur la question en séance plénière de la Chambre ce jeudi.

« *Il est inexact de dire que le Conseil central de l'économie aurait des chiffres provisoires. Le Conseil est encore au travail et le rapport n'est pas attendu avant la mi-janvier* », a rétorqué le ministre quelque peu

énervé et qui regrette l'évocation de tels chiffres qui alarment la population. Pour le ministre donc, aucun chiffre ne circule concernant la marge disponible en vue de la négociation interprofessionnelle.

Questionné par Meryame Kitir (sp.a) et Frédéric Daerden (PS), le ministre a par ailleurs assuré qu'une marge salariale négative n'était pas possible, compte tenu de la loi de 1996 sur la compétitivité. ■

**Ca.F.**